

TROPHÉES DE LA FORÊT ET DU BOIS

VALORISER LES ESSENCES LOCALES DE QUALITÉ SECONDAIRE

La préservation de la forêt fait partie des six chantiers prioritaires de l'exécutif départemental. Dans le contexte de changement climatique, il y a urgence à agir pour préserver les ressources forestières et notamment les essences locales.

C'est dans cet objectif que le Département de l'Ain vient de lancer la 1^{re} édition des Trophées de la forêt et du bois visant à récompenser les structures aindinoises* (entreprises, associations, écoles, collectivités) qui proposent de nouvelles voies de valorisation des essences locales de qualité secondaire. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 15 mars et la remise des prix aura lieu en octobre 2023.

* Les structures hors du département peuvent concourir sous réserve d'avoir un partenaire dans l'Ain.

Candidature à déposer
sur www.ain.fr

Ces Trophées visent à récompenser les projets valorisant les essences locales de qualité secondaire dans le but de leur donner une valeur ajoutée pour l'entreprise, mais aussi pour l'ensemble de la filière. Cela concerne les essences reléguées au second plan sur les cours des prix du bois, soit en raison d'une demande moins forte, soit qu'il s'agisse de bois dépréciés ou ayant subi l'impact du changement climatique (fortes chaleurs, manque d'eau), en particulier les résineux, ou ayant subi les attaques des scolytes.

Le Département de l'Ain récompensera 6 initiatives dans 6 catégories :

- Catégorie "projet bois construction - charpente"
- Catégorie "projet objets structures bois - mobilier"
- Catégorie "processus de transformation - gestion, collecte, première transformation"
- Catégorie "projet immatériel valorisant une démarche vertueuse - environnement, RSE, sensibilisation, information"
- Catégorie "projet transverse bois - plasturgie"
- Catégorie "projet énergie, produits biosourcés génération d'énergie et économie d'énergie"

Seront évalués le caractère innovant, l'impact environnemental, le caractère collectif, l'impact sur le territoire, le potentiel de réussite...

La filière forêt bois : un secteur important de l'économie du Département

Avec 204 000 hectares de forêt, 1 350 entreprises générant plus de 5 500 emplois, la filière forêt-bois constitue un secteur important de l'économie du Département. Parce que la forêt est une ressource essentielle pour l'environnement et la réduction de notre empreinte carbone, le Département à travers ses Livres blancs mène une politique ambitieuse afin de structurer la filière forêt-bois et fédérer l'ensemble des professionnels. Face aux nécessités d'adaptation liées au changement climatique, le Département a fait de la préservation de la forêt une de ses priorités. Il a organisé, en 2021 et en 2022, les Assises départementales de la forêt et du bois au cours desquelles des actions concrètes ont été décidées.